

Juin 2017

**ASSOCIATION TURPIAL
POUR LA DEFENSE DES DROITS HUMAINS EN COLOMBIE**

RAPPORT D'ACTIVITE 2016



Enfants de la communauté paysanne de La Aurora, Département du Tolima (2016).

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION : EN DEFENSE DU PROCESSUS DE PAIX	3
1. Projets de Turpial en Colombie	4
<i>a. Restitution des terres pour les victimes de déplacement forcé.....</i>	<i>4</i>
<i>b. Défense des droits humains dans les prisons et protection des victimes de détention arbitraires.....</i>	<i>6</i>
2. Activités et accompagnement de Turpial sur le terrain.....	8
3. Activités en Suisse et en Europe, et diffusion d'information	8
<i>a. Organisation et participation à des conférences, rencontres, débats, etc.</i>	<i>8</i>
<i>b. Collaborations avec d'autres organisations en Suisse, en Europe et aux Etats-Unis.....</i>	<i>10</i>
<i>c. Invitation de la professeure et activiste des droits humains américano-colombienne Amy Ritterbusch à Genève les 15-16 septembre 2016</i>	<i>10</i>
<i>d. Festival FILMAR en América Latina.....</i>	<i>11</i>
<i>e. Site internet.....</i>	<i>12</i>
<i>f. Diffusion d'information.....</i>	<i>12</i>
RAPPORT FINANCIER.....	14
REMERCIEMENTS	14

INTRODUCTION : EN DEFENSE DU PROCESSUS DE PAIX

L'année 2016 a été marquée en Colombie par l'accord de paix entre le gouvernement et les FARC, refusé en votation populaire le 2 octobre 2016 à une courte majorité. Très rapidement, une nouvelle version a été négociée, qui a tenu compte des objections de l'opposition d'extrême droite, et a obtenu l'aval du Congrès.

Cette paix est fragile. L'accord conclu nécessite des dizaines de modifications légales, dont deux seulement ont été votées par le Congrès jusqu'en mars dernier. Les FARC poursuivent leur processus de désarmement de manière effective et déterminée. Mais la situation générale continue d'être marquée par des activités permanentes et violentes des forces paramilitaires. Une recrudescence des attentats et assassinats contre les responsables de mouvements sociaux a été constatée en 2016 et dans les premiers mois de 2017.

Les forces politiques et armées, hostiles à l'instauration de la paix, continuent de peser lourdement et de tenter de saboter la réalisation des mesures préconisées par l'accord de paix.

L'action de notre partenaire sur place, le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (CSPP), dans ce contexte, reste très importante. En particulier, le soutien et l'aide juridique aux communautés déplacées qui revendiquent la restitution des terres dont elles ont été spoliées, constituent une démarche cruciale. De même, la défense et la protection des leaders des associations, syndicats et mouvements de jeunes, de collectivités persécutées, de défenseurs des droits humains, représentent une condition essentielle pour la réalisation de la paix.

Nils de Dardel, Président de l'association Turpial

27 avril 2017

1. Projets de Turpial en Colombie

a. Restitution des terres pour les victimes de déplacement forcé

Ce projet, soutenu par Turpial depuis 2012, au travers de trois phases successives et complémentaires, vise **l'accompagnement des communautés paysannes victimes de la violence afin d'obtenir la restitution de leurs terres, la réparation, la lutte contre l'impunité et le droit au retour dans des conditions de dignité, dans le but de contribuer à la construction d'une paix durable en Colombie.**

En 2015, nous avons déposé un nouveau projet sur deux ans, qui constitue le troisième volet de ce projet et qui s'intitule « Promouvoir la paix territoriale en Colombie en favorisant la restitution des terres aux paysans déplacés, l'amélioration de leurs conditions de vie et leur protection ». Ce troisième volet a démarré le 1^{er} octobre 2015 pour deux ans (jusqu'au 30 septembre 2017) grâce au soutien du Canton de Genève (59'893.- CHF sur deux ans) et de la Ville de Meyrin (29'963.- CHF sur la deuxième année uniquement). Ce nouveau volet poursuit les buts suivants : **1.** Renforcer la capacité d'organisation et les processus permettant de faire valoir les droits des communautés paysannes déplacées par la violence en Colombie, **2.** Obtenir la restitution des terres, l'établissement sur le territoire et la protection des communautés, **3.** Accéder à la justice et exiger des sanctions pénales à l'encontre des auteurs des graves exactions à l'origine de la terreur et du déplacement forcé.

Cinq communautés paysannes sont soutenues à travers ce projet, à savoir El Desengaño (département de l'Atlantico), Santa Rita (département du Magdalena), la Hacienda Bellacruz (département du César), La Aurora (département du Tolima) et, jusqu'en 2016, la communauté de Pitalito (département du César). Toutefois, concernant cette dernière communauté, des difficultés ont malheureusement conduit la Fondation CSPP à mettre un terme, en mai 2016, à l'accompagnement qu'elle lui prodiguait¹. A la place, le CSPP a intégré la communauté de « La Estación », dont les habitants ont sollicité la Fondation pour les défendre et les accompagner dans leur processus de défense du territoire et de leurs droits. Il s'agit d'une communauté paysanne, constituée d'une quarantaine de familles, victime de spoliation de terres, de déplacement forcé et de graves violations des droits humains telles que viols et assassinats, et aujourd'hui menacée de se faire expulser des terrains où elle est installée.

De manière générale, le projet fonctionne bien et ses objectifs ont été largement atteints jusqu'à présent, en particulier concernant la défense légale des victimes bénéficiaires du projet, et ce sur deux aspects : la restitution des terres aux paysans et les procédures pénales contre les graves violations des droits (déplacements forcés et homicides) dont les communautés ont été victimes. On peut notamment souligner la très grande victoire obtenue par les familles de l'Hacienda Bellacruz le 12 mai 2016 : la Cour constitutionnelle colombienne a déclaré la protection du droit à la vie, au travail et à un habitat digne, pour les paysans de cette communauté. La Cour a ordonné à l'Agence nationale des terres (ANT) d'attribuer aux habitants de la communauté, victimes de

¹ Les raisons détaillées de la fin de ce partenariat figurent dans le rapport intermédiaire rédigé à l'intention du Canton de Genève, en septembre 2016, et disponible sur demande.

² Lien vers nos rapports d'activités : <http://turpial.ch/content/notre-association> et vers les rapports du projet « Détentions » : <http://turpial.ch/content/d%C3%A9fense-des-droits-humains-dans-les-prisons->

déplacement forcé, les parcelles de terres spoliées. De plus, elle a exigé que ce processus soit réalisé dans un laps de temps de maximum une année. Cette décision bénéficie directement à 101 familles de l'Hacienda Bellacruz. Il s'agit d'un précédent extrêmement important qui a eu un immense écho au niveau national et qui peut faire jurisprudence.



Leader de la communauté de La Aurora dans sa plantation de café.



L'avocat du CSPP Mauricio Martinez fête Noël avec la communauté et offre un cadeau à tous les enfants.

Dans le contexte de la signature des accords de paix entre le gouvernement et la guérilla des FARC, après plus de cinquante ans de conflit armé, la Colombie vit un des moments les plus importants de son histoire. Sur place, les organisations de défense des droits humains soutiennent ces accords qui offrent l'espoir de trouver des solutions aux graves difficultés sociales, politiques et économiques que la Colombie affronte (inégalités, faiblesse démocratique, violence), pour autant que des mesures soient prises pour garantir l'application et la durabilité de ces accords. En matière de droits humains, trois points nous paraissent particulièrement importants :

- Respect des droits des victimes en matière d'accès à la vérité, à la justice et à la réparation.
- Protection des défenseurs des droits humains.
- Négociation de la fin du conflit avec tous les groupes armés.

Ces trois points sont en rapport direct avec les axes prioritaires du projet en matière de restitution et de protection des communautés réclamant des terres, ce qui renforce encore notre conviction que l'action entreprise depuis 2012 fait plus que jamais sens aujourd'hui.



Ateliers avec la communauté de la Hacienda Bellacruz, animés par Zoraida Hernandez, membre du CSPP chargée du suivi des communautés bénéficiaires du projet.

Un rapport intermédiaire détaillé a été rédigé à la fin de la première année de réalisation du projet, soit en septembre 2016. Il ne figure pas sur notre site internet (nous avons choisi de ne faire figurer que les rapports finaux des projets), mais est disponible, sur demande, à toute personne intéressée.



Atelier et réunion avec la communauté de la Hacienda Bellacruz.

b. Défense des droits humains dans les prisons et protection des victimes de détention arbitraires

Depuis 2012, Turpial soutient ce projet, notamment financé par la Ville de Genève, qui vise **la diminution des violations du droit à la liberté personnelle et des droits des personnes détenues, dans un effort de consolidation d'un Etat social et démocratique**. Grâce aux excellents résultats obtenus lors de la première phase (2012-2013), le projet a pu être reconduit pour une deuxième phase d'une année, du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015. Les résultats figurent de manière détaillée dans le rapport final de cette deuxième phase, et de manière résumée dans notre rapport d'activités 2015. Ces deux documents sont en accès libre sur notre page internet².

Au terme de la seconde phase du projet, en 2015, nous avons déposé un nouveau projet (phase 3) auprès de la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS), cette fois sur deux ans (2016-2018), qui est la continuation des deux précédents projets. Cette nouvelle demande de soutien a fait l'objet de compléments d'information de la part de la DGVS, et a finalement été acceptée, ce qui a permis de faire démarrer ce troisième volet au mois de juillet 2016. La subvention globale de la Ville de Genève se monte à 59'809.- francs, dont 31'210.- francs versés en 2016 pour la première année du projet (juillet 2016-juin 2017). Les objectifs du projet sont les suivants :

- 1. Assurer la **défense juridique** de membres de groupes vulnérables, victimes de détentions arbitraires ou de procès pénaux conduits dans le but de persécuter la personne ou de la discréditer.**

² Lien vers nos rapports d'activités : <http://turpial.ch/content/notre-association> et vers les rapports du projet « Détentions » : <http://turpial.ch/content/d%C3%A9fense-des-droits-humains-dans-les-prisons-et-protection-des-victimes-de-d%C3%A9tentions>

2. Déployer des actions permettant d'**améliorer les conditions humanitaires des personnes privées de la liberté** en général, et en particulier de celles qui souffrent de détention arbitraire et de poursuites pénales conduites dans le but de persécuter la personne ou de la discréditer.
3. Aider les victimes et les organisations sociales à **promouvoir le respect des libertés fondamentales** et à proposer des mécanismes de **prévention** efficaces.

Un rapport intermédiaire sera rédigé à la fin de la première année du projet, soit en juin 2017.

Dans ces différentes phases, ce projet a été cofinancé par la Ville de Genève ainsi que par l'Agence de coopération allemande Misereor, le fonds de solidarité suisse Solifonds, l'Agence de coopération norvégienne PCS, l'agence de coopération irlandaise Trocaire et le syndicat colombien Unión Sindical Obrera (USO).



Ateliers 2016 dans le cadre de la Campagne « Défendre la liberté : l'affaire de toutes et tous ». Sur la première photo, Franklin Castañeda, président du CSPP, qui anime l'atelier.



Manifestation du 1^{er} mai 2016 : des membres du CSPP effectuent leur travail de vérification du respect des droits humains par les forces de l'ordre.

2. Activités et accompagnement de Turpial sur le terrain

Les membres de l'association Turpial n'ont pas effectué de visite de terrain en 2016, car le dernier voyage de suivi des projets avait été effectué par Julie de Dardel en décembre 2015 et qu'un autre voyage de visites de terrain a été effectué début 2017 (janvier à mars) par Sébastien Caby. Le voyage de décembre 2015 a été décrit dans notre précédent rapport d'activités 2015 et les visites réalisées par Sébastien Caby cette année seront relatées dans le rapport d'activités 2017.

3. Activités en Suisse et en Europe, et diffusion d'information

a. Organisation et participation à des conférences, rencontres, débats, etc.

- ***Assemblée européenne du Congreso de los Pueblos – section européenne***

Même s'il n'en fait pas partie en tant que groupement, Turpial a été invité à participer à l'assemblée européenne du Congreso de los Pueblos – section européenne, au Pays Basque du 16 au 18 septembre 2016 et Sébastien Caby s'y est rendu comme délégué de notre association. Cela a été l'occasion de prendre contact et de développer des liens avec les divers collectifs en Europe. Il a été question du rôle et de la participation des Colombiens en exil dans les discussions liées au processus de paix, des principaux points qui se débattaient à La Havane, et de la défense des droits humains en Colombie depuis l'Europe.

- ***Réunion de la Plateforme Suisse-Colombie, à Berne le 21 septembre 2016***

Julie de Dardel a représenté Turpial lors de la réunion de la Plateforme Suisse-Colombie à Berne le 21 septembre 2016. Pour rappel, cette plateforme réunit les organisations et associations suisses actives sur le terrain en Colombie en matière de coopération au développement et de défense des droits humains. Lors de cette réunion, les organisations ont fait part des actions respectivement entreprises en Colombie par les divers membres de la plateforme et ont échangé sur les défis à venir dans la période post-conflit. Par ailleurs, des représentants des différents secteurs du DFAE et du DEFR actifs en Colombie (SECO, Sécurité humaine et DDC) sont venus présenter les grands axes de la politique suisse en Colombie aux organisations de la Plateforme et ont répondu à leurs questions. Ces représentants de la politique suisse en Colombie se sont dits intéressés à maintenir ce dialogue avec les organisations suisses de la société civile travaillant en Colombie.

- ***Rencontre du Forum International des Victimes, à Genève, du 28 au 30 octobre 2016***

Turpial a assisté aux conférences et ateliers du Forum International des Victimes du conflit colombien qui a eu lieu à Genève du 28 au 30 octobre 2016³. La rencontre a réuni à l'Université de Genève quelques 200 victimes de la violence en Colombie qui vivent actuellement dans différents pays d'Europe. La rencontre a largement été consacrée au processus de paix, aux possibilités qu'ont les victimes exilées ou réfugiées à l'étranger

³ Pour plus d'informations sur ce Forum : <http://www.forointernacionalvictimas.com/tercer-foro-internacional-de-victim-as-ginebra-suiza/>

d'être reconnues en tant que telles lors de l'application des accords de paix (en particulier la partie des accords qui concerne la justice transitionnelle), ainsi que la participation des Colombiens de l'étranger à la construction d'une Colombie post-conflit démocratique et en paix. Plusieurs experts et porte-paroles d'organisation des droits humains étaient également invités à cette rencontre. En préalable à la tenue de ce Forum, nous avons également organisé deux projections du film « Impunity » de Juan José Lozano et Hollman Morris (une à l'Ecurie de l'Îlot 13 et une autre à la Makhno).



- **Soirée-débat spéciale Colombie, le 9 juin 2016**

A la suite de leurs assemblées générales qui se sont déroulées cette année conjointement, les associations Turpial et Protiterradentro ont organisé une soirée-débat spéciale Colombie lors de laquelle certaines des vidéos réalisées par Turpial sur la question de la lutte pour la restitution des terres ont été projetées, ainsi qu'un reportage sur les conséquences de l'extraction pétrolière dans le département du Casanaré. Ces projections ont été suivies d'une discussion entre des représentants de nos associations et le public.

- **Manifestation pour la paix en Colombie du 25 septembre 2016**

Turpial a participé à la manifestation pour la paix en Colombie du 25 septembre 2016, à Genève, pour laquelle nous avons fait la traduction du flyer en français.



b. Collaborations avec d'autres organisations en Suisse, en Europe et aux Etats-Unis

• *Contacts avec des organisations états-uniennes de défense des droits humains en Colombie*

En séjour aux Etats-Unis pendant plusieurs semaines en 2016, Julie de Dardel a pu rencontrer et établir des contacts, au nom de Turpial, avec plusieurs représentants d'organisations colombiennes de défense des droits humains, d'une part, et avec des organisations américaines de défense des droits humains en Colombie qui sont basées à Washington DC, d'autre part. Julie de Dardel a ainsi pu présenter le travail accompli par notre association et établir des liens avec des organisations proches dans ses objectifs et ses actions, telles que WOLA (the Washington Office on Latin America, <https://www.wola.org/>) et le Colombia Human Rights Committee. En marge de la session de printemps de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH) à Washington, Julie de Dardel a pu également établir des liens avec des représentants de l'organisation de défense des communautés déplacées en Colombie CODHES (<http://www.codhes.org/>), ainsi qu'une organisation de petits producteurs pauvres de la feuille de coca "Observatorio de cultivos y cultivadores" auprès de l'ONG colombienne INDEPAZ.

• *Contact avec la Plateforme « Colombianos en Suiza por la Paz »*

Cette année, Turpial a pris contact avec la plateforme « Colombianos en Suiza por la Paz ». Cette plateforme a été créée via la maison de quartier Pré-en-Bulle, en 2013, et vise à réunir les associations genevoises qui ont un lien avec la Colombie, qu'elles soient culturelles, sociales, sportives ou pour la réalisation d'évènements. L'intérêt pour Turpial est d'être en contact direct avec d'autres associations qui travaillent autour des questions liées à la Colombie, de participer aux évènements et également de pouvoir diffuser ses activités dans ce cadre.

c. Invitation de la professeure et activiste des droits humains américano-colombienne Amy Ritterbusch à Genève les 15-16 septembre 2016

Professeure de l'Université Los Andes à Bogota et porte-parole de l'ONG Parces (<http://www.parces.org/>), la professeure et activiste des droits humains américano-colombienne Amy Ritterbusch a été invitée par Turpial et le programme doctoral en géographie de la Conférence Universitaire de Suisse Occidentale. Dans ce contexte, elle a présenté à des étudiants et des chercheurs de Suisse romande ses travaux sur la ségrégation sociale/spatiale et les violations des droits humains subies par des populations vivant dans l'extrême pauvreté à Bogota et Medellin, lors d'un workshop consacré à l'éthique et l'engagement pour la justice sociale dans la recherche. Turpial l'a également accompagnée dans ses démarches pour la présentation par-devant le Haut-Commissariat des Droits de l'Homme (Palais Wilson) d'un rapport de l'ONG Parces sur les graves violations des droits humains commises à l'encontre des habitants des rues à Bogota dans le cadre d'une opération des forces de l'ordre contre le quartier de misère « La Olla » communément appelé « El Bronx », à Bogota en 2016.



Amy Ritterbusch lors du workshop sur l'éthique et l'engagement pour la justice sociale dans la recherche, 15 septembre 2016.

d. Festival FILMAR en América Latina

En 2016, Turpial s'est associé au titre de partenaire au Festival FILMAR en América Latina qui a fêté sa 18ème édition et qui s'est tenu du 18 novembre au 4 décembre 2016 dans divers lieux de Genève et de France voisine.

Le Festival FILMAR en América Latina a pour vocation de faire découvrir des films de réalisateurs latino-américains ou tournés en Amérique latine. Révélant les réalités de ce continent à travers le meilleur de sa production cinématographique, ce festival invite le public de Suisse romande et de France voisine à un voyage passionné et engagé entre esthétisme et culture. Chaque année, FILMAR en América Latina présente une riche vitrine du cinéma latino-américain avec une centaine de titres, fictions et documentaires présentés dans une quinzaine de lieux, pour un total de plus de 350 séances de projection. Avec une fréquentation de 19'181 spectateurs (dont 13'134 spectateurs à Genève) en 2015, le festival se place comme un rendez-vous incontournable de l'automne.

S'associer au titre de partenaire du Festival FILMAR en América Latina, c'est :

- Soutenir la diffusion des cinématographies latino-américaines
- Favoriser l'échange culturel
- Sensibiliser le public suisse aux réalités d'Amérique latine
- Communiquer avec un public diversifié en Suisse et à l'étranger
- Participer à un événement unique en Suisse
- Figurer dans un programme imprimé de 80 pages (format A5) distribué à 25'000 exemplaires.



Encart publié dans le programme du Festival FILMAR 2016.

e. Site internet

Afin d'améliorer encore la communication, nous avons essayé d'augmenter notre visibilité sur internet et de rendre notre site web adaptable (« responsive ») aux différents supports (grands écrans, tablettes, téléphones portables, et.). Le site web de Turpial est donc maintenant visible depuis n'importe quel support, dans un design agréable à la navigation.

f. Diffusion d'information

A l'occasion de la mobilisation paysanne de juin 2016 (Paro agrario), Turpial a collaboré avec l'agence de presse « Colombia Informa » (<http://www.colombiainforma.info/>), la Cumbre Agraria (<http://www.cumbreagraria.org/>), le Congreso de los Pueblos (<http://congresodelospueblos.org/>) et l'ONG Red de Hermandad y Solidaridad con Colombia REDHER (<http://www.redcolombia.org/>), pour aider à la diffusion internationale de l'information : traductions de communiqués de presse, de textes et de visuels, ainsi que sous-titrage de clips destinés aux réseaux sociaux. Dans le cadre de cette mobilisation, Turpial a également traduit et fait parvenir des lettres de demande de soutien, puis de remerciements, à plusieurs syndicats genevois : UNIA, le syndicat étudiant CUAE ainsi que le syndicat paysan Uniterre.

Nous avons également contribué à la diffusion de textes et de brochures en français écrits par l'ONG québécoise PASC (<http://pasc.ca/>); en particulier la brochure

« Entreprises extractives et militarisation : définir les liens de collusion »⁴, ainsi que certains de leurs bulletins d'information qui sortent deux à trois fois par année⁵.

Enfin, Turpial a distribué du matériel d'information (brochures, dépliants) sur la situation des droits humains en Colombie et sur ses activités, lors des Festival FIFDH et FILMAR en Amérique Latina (voir ci-dessus).

⁴ Brochure disponible en format PDF sur ce lien :

<http://www.pasc.ca/sites/pasc.ca/files/u72/extractmilitarlow.pdf>

⁵ Pour exemple, bulletin du mois de mai 2016 :

<http://pasc.ca/sites/pasc.ca/files/articles/bulletinprofiteursmai2016.pdf>. Les autres bulletins sont disponibles en version électronique et en version PDF, en français et en anglais, à cette adresse : [http://www.pasc.ca/fr/search/site/?f\[0\]=im_field_tags%3A80](http://www.pasc.ca/fr/search/site/?f[0]=im_field_tags%3A80)

RAPPORT FINANCIER

Les comptes et le bilan figurent de façon détaillée à la page suivante.

En résumé, les recettes de Turpial en 2016 ont été les suivantes :

Cotisations et dons	4'380.-
Subvention Etat de Genève	59'893.-
Subvention Ville de Genève	31'210.-
Subvention Ville de Meyrin	29'963.-
Produit administratif (cotisations CCGC trop versées)	335.55

Les dépenses de Turpial en 2016 ont été les suivantes :

Versements CSPP pour réalisation des 2 projets en Colombie	110'066.-
Gestion et suivi projet "Détentions arbitraires"	996.-
Gestion et suivi projet "Restitution des terres"	4'209.-
Frais d'association (transport)	38.-
Frais de secrétariat et administration	752.95
Frais de communication (site web, graphisme, etc.)	1'332.75
Partenariat Festival FILMAR en Amérique Latina	450.-
Frais bancaires	140.15

La subvention de l'Etat de Genève concerne le projet « Restitution des terres pour les victimes de déplacement forcé », qui s'étend sur deux ans. Bien que le projet ait démarré en octobre 2015 (et se terminera en septembre 2017), la première partie de la subvention (27'525.- francs pour la première année) n'a été versée à Turpial qu'en janvier 2016, c'est pourquoi la subvention totale pour les deux ans (59'893.- francs) a été versée entièrement en 2016 et apparaît dans les comptes 2016. La subvention de la Ville de Meyrin concerne également le projet « Restitution des terres », mais couvre uniquement la seconde année du projet, soit du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017. Enfin, la subvention de la Ville de Genève soutient le projet « Détentions arbitraires » et concerne la seconde année du projet, soit

REMERCIEMENTS

Nous remercions ici tous nos membres, partenaires, amis et soutiens – notamment institutionnels – sans lesquels nos actions et nos projets en Colombie, pour la défense des droits humains, ne pourraient pas avoir lieu. Sur le terrain, notre partenaire local, la Fondation Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (CSPP), continue de faire un travail remarquable aux côtés des communautés et des personnes bénéficiaires des projets. Nous ne pouvons qu'admirer leur lutte courageuse pour la défense des droits humains en général et de leurs droits (en tant que paysans, prisonniers politiques, personnes déplacées, etc.) en particulier, malgré les menaces et parfois les crimes dont ils sont victimes. Dans le contexte actuel des accords de paix, lutter pour plus de justice sociale est une condition sine qua non à l'implémentation d'une démocratie réelle. Il s'agit d'un combat qui mérite toute notre attention et notre solidarité.

RAPPORT FINANCIER COMPARATIF AU 31 DECEMBRE 2016 ET 2015

BILAN

	2016	2015
ACTIFS		
Compte CCP	10'860.45	1'337.70
Actifs transitoires	115.85	
TOTAL DES ACTIFS	10'976.30	1'337.70
PASSIFS		
Fonds propres	8'256.60	459.90
Résultats reportés	69.90	2'710.30
Résultat de l'exercice	7'796.70	-2'640.40
Capital propre	390.00	390.00
Fonds étrangers	2'719.70	877.80
Passifs transitoires	2'719.70	877.80
TOTAL PASSIFS	10'976.30	1'337.70

COMPTES DE RESULTAT

	2016	2015
PRODUITS		
Cotisations et dons	4'380.00	4'013.00
Intérêts CCP		0.20
Soirée de soutien Turpial		966.65
Subvention Etat de Genève	59'893.00	
Subvention Ville de Genève	31'210.00	
Subvention Ville de Meyrin	29'963.00	
Produit administratif	335.55	
Total des recettes	125'781.55	4'979.85
CHARGES		
Versements pour réalisation des 2 projets en Colombie	110'066.00	
Gestion et suivi projet "Détentions"	996.00	697.00
Gestion et suivi projet "Restitution des terres"	4'209.00	697.00
Frais d'association (AG, transport, etc.)	38.00	502.10
Tournée suisse et conférence Ivan Cepeda		1'588.00
Frais de secrétariat et administration	752.95	3'007.60
Frais de communication (site web, graphisme, etc.)	1'332.75	1'114.75
Partenariat Festival FILMAR	450.00	
Frais bancaires	140.15	13.80
Total des charges	117'984.85	7'620.25
RESULTAT DE L'EXERCICE	7'796.70	-2'640.40